

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 44 (1952)  
**Heft:** 11

**Artikel:** Syndicalisme dans les démocraties populaires  
**Autor:** Malara, Jean / Rey, Lucienne  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-384787>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 25.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## *Encouragement de l'effort*

On a défini l'économie politique: la répartition de ressources limitées entre des objectifs différents. On oublie trop souvent que ceux qui allouent aux services sociaux une portion accrue des moyens limités de l'Angleterre doivent prêter une attention soutenue aux effets de cette opération sur l'effort individuel. Mais il faut aussi se souvenir que la peur de la disette et l'avidité au gain ne sont pas les seuls stimulants de cet effort: des esprits bien équilibrés dans des corps sains peuvent apporter une contribution fort appréciable aux ressources productives de la nation.

Lord Beveridge est certes en droit de considérer avec satisfaction une décade de la législation sociale constructive, car il peut être sûr que son succès de librairie de 1942 a joué un rôle primordial dans la tâche de « libérer du besoin » ses concitoyens. Il peut considérer avec une satisfaction plus grande encore les quatre décades précédentes de sa propre carrière d'économiste et d'administrateur, au cours desquelles il atteignit une maîtrise totale des problèmes de la structure sociale et économique, qui lui permit d'élaborer, en partant, des complexités et des possibilités latentes de cette structure, un plan vraiment réalisable.

## Syndicalisme dans les démocraties populaires

Par *Jean Malara et Lucienne Rey*

### **I. Conquête des organisations syndicales par les communistes**

Beaucoup a été dit et écrit, ces temps derniers, sur le régime de servitude imposé par les communistes aux travailleurs de l'Europe centrale et orientale.

Il semble cependant que décrire la situation actuelle ne suffise pas.

En effet, il arrive encore parfois d'entendre énoncer en Occident des propos du genre de celui-ci: « Est-on sûr que la classe ouvrière des pays, dits de démocratie populaire, n'ait pas voulu cette situation, qu'elle ne l'ait pas méritée? » Propos qui laissent percevoir l'ignorance — à la fois du mouvement syndical à l'étranger et des méthodes communistes.

Avant d'analyser l'emploi de ces méthodes à l'égard des peuples vivant de l'autre côté du rideau de fer, rappelons qu'il s'agit des pays dont certains avaient recouvré leur indépendance nationale après la guerre de 1914 à 1918. Malgré ce fait, peut-être même à cause

de lui — une longue lutte menée par les travailleurs dans la clandestinité ou tout au moins dans des conditions très difficiles les avait aguerris — les organisations syndicales ont constitué, depuis, dans ces régions un important facteur du développement social. Elles ont joué un rôle considérable dans la défense des intérêts professionnels des salariés; elles ont participé à la lutte pour la liberté et pour la démocratie. Et dans les Etats où le régime dictatorial freinait l'essor du mouvement ouvrier (Horty en Hongrie, Pilsudski en Pologne), elles ont combattu tant qu'elles ont pu les vellétés fascistes. Ainsi, en Pologne, le nombre des grèves qui déferlèrent à travers le pays de 1935 à 1938 témoigne le mieux l'activité revendicative des syndicats <sup>1</sup>.

C'est en Tchécoslovaquie démocratique et fortement industrialisée que les organisations syndicales, avec leurs 631 750 adhérents, étaient les plus fortes. Les syndicats polonais, dont les effectifs ont atteint 400 000 travailleurs en 1938, se distinguaient par leur grande combativité.

L'apport de la classe ouvrière de l'Europe centrale au mouvement international n'était point négligeable, puisqu'en 1935 plus d'un million d'effectifs venaient à la F. S. I. des organisations syndicales des quatre pays: Tchécoslovaquie, Pologne, Hongrie et Roumanie <sup>2</sup>.

Signalons en outre que les organisations syndicales chrétiennes et autonomes — ces dernières groupant les travailleurs non manuels et souvent, au point de vue idéologique, très rapprochées des syndicats ouvriers — comptaient à peu près autant de membres.

Avec la guerre et l'occupation allemande, le mouvement ouvrier subit la dislocation que l'on sait. Dans la plupart des pays occupés, les militants syndicaux ont continué la lutte dans la clandestinité. La collaboration des socialistes avec les communistes réalisée dans la résistance en Tchécoslovaquie et en Hongrie fut, après la libération, mise par les staliniens à profit sur le plan syndical, comme partout ailleurs. En Pologne, où une telle collaboration ne s'est pas produite en dehors du petit groupe socialiste d'Osobka-Morawski, les communistes avouèrent eux-mêmes que leurs organisations syndicales « n'avaient pas été fortes » <sup>3</sup>.

La « libération » des pays de l'Europe centrale et orientale par l'U. R. S. S. eut, comme dans tous les autres domaines, une répercussion déterminante sur le mouvement syndical, sur ses objectifs et son rôle. Voilà ce qui nous amène au cœur même du problème.

---

<sup>1</sup> Il y a eu notamment: en 1935 1165 grèves avec 450 000 grévistes  
» 1936 2056 » » 675 000 »  
» 1937 2074 » » 543 000 »  
» 1938 1475 » » 269 000 »

<sup>2</sup> *L'Œuvre de la Fédération syndicale internationale 1933—1935*, Paris, 1937.

<sup>3</sup> Cf. la revue théorique du P. C. polonais *Nowe Drogi (Les Nouvelles Voies)*, septembre-octobre 1949, p. 51.



## Méthodes de la conquête communiste

Les conditions créées dès 1944/1945 à l'intérieur de ces pays furent particulièrement favorables aux communistes. D'abord, la présence de l'Armée rouge « à caractère de classe et révolutionnaire » se fit sentir sur le plan syndical comme partout ailleurs.

C'est en Pologne que cette immixtion fut particulièrement sensible. Les communistes le reconnurent eux-mêmes quelques années plus tard, lors de la réunion du comité central du Parti ouvrier polonais (P. C.) du 2 septembre 1948 :

« Il est évident que nous n'aurions pu prendre la voie de la démocratie populaire si la condition essentielle : l'aide et la puissance de l'armée soviétique, nous avait manqué. Quel héroïsme avait montré le peuple français, combien de sacrifices de sang n'avait accompli le Parti des fusillés, le Parti communiste français, et, malheureusement, on n'a pas abouti en France aux mêmes réalisations que chez nous, le pays étant soumis à la pression du capital anglo-saxon. Là-bas, cette condition essentielle, l'entrée de l'Armée rouge, armée libératrice, avait fait défaut, l'aide directe et la puissance de l'U. R. S. S. avaient manqué<sup>4</sup>. »

Ensuite, dans tous ces pays les ministères de l'intérieur et de la sécurité publique se trouvèrent, dès le début, aux mains des communistes.

Les facteurs extérieurs y furent également pour quelque chose. Ainsi, le courant d'« unité ouvrière », alors en vogue en Europe occidentale, facilita la besogne aux staliniens ; la création de la Fédération syndicale mondiale leur permit sans vergogne de mettre la main sur le mouvement syndical.

Tout cela conduisit progressivement à la mise au pas des organisations, jadis indépendantes, des travailleurs polonais, tchécoslovaques, hongrois, etc... Et voilà par quels moyens :

1. *Organisation syndicale unique.* — En Pologne, « l'unification » syndicale fut réalisée dès 1944. Sous les auspices du Comité polonais de libération nationale de Lublin et avec l'aide des autorités soviétiques, un groupe de personnes dévouées aux communistes prétendit reconstituer la centrale syndicale. La manœuvre fut effectuée en hâte lors d'une conférence improvisée à Lublin, le 20 novembre 1944. La nouvelle Commission centrale syndicale fut nantie d'un droit exclusif de former les syndicats.

En Tchécoslovaquie, en vertu de l'article 25 de la Constitution et d'une loi spéciale N° 144/1946, le Mouvement syndical révolutionnaire eut le monopole d'organiser les travailleurs.

Les choses se sont passées de la même façon dans les autres pays de l'Europe orientale.

---

<sup>4</sup> La revue *Nowe Drogi (Les Nouvelles Voies)*, septembre-octobre 1948, p. 122.

2. *Adhésion obligatoire.* – Pendant les premières années d'après-guerre, les directions des entreprises nationalisées, offices publics, institutions sociales et des « coopératives » inscrivaient tous les salariés aux syndicats et retenaient automatiquement les cotisations syndicales au moment de la paie. Grâce à ce procédé, 70 à 90% des travailleurs sont affiliés aux syndicats.

Dans de telles conditions, il n'est guère difficile de se vanter de « puissants effectifs ». Les voici en chiffres :

Pologne (1951) . . . . .	4 300 000	adhérents
Tchécoslovaquie (1950) . . . . .	3 500 000	»
Hongrie (1951) . . . . .	3 000 000	»
Bulgarie (1951) . . . . .	900 000	»

3. « *Indépendance syndicale.* » – Les communistes ont toujours su se servir de ce mot d'ordre à leur avantage. Tant qu'ils partageaient avec les socialistes l'influence dans les organisations syndicales, ils se faisaient « défenseurs » de « l'indépendance syndicale ». Une indépendance, conçue certes à leur façon et qui leur permettait d'attaquer les socialistes. Ce faisant, ils pouvaient d'autant plus facilement noyauter les syndicats et éliminer les militants qui les gênaient.

La prise de position de la centrale polonaise est très caractéristique à cet égard. Lors des élections syndicales de 1947, celle-ci recommanda à ses adhérents de voter sur « une liste unique », alors que les travailleurs proposaient plusieurs listes. Immédiatement la Commission centrale vint à la rescousse des communistes :

« Lorsque nous voyons des tentatives de s'emparer par tous moyens de tel ou tel autre syndicat par un groupement idéologique (c'est-à-dire par le Parti socialiste – N. D. L. R.) au détriment d'un autre groupement (c'est-à-dire des communistes – N. D. L. R.), nous avons, en tant que Commission centrale, le droit et même le devoir de contre-carrer de telles tentatives parce qu'elles portent atteinte à l'unité et à l'indépendance du mouvement syndical<sup>5</sup>. »

4. *Centralisation des syndicats.* – Au fur et à mesure que les communistes s'installaient au pouvoir, la centrale syndicale devenait de plus en plus subordonnée au « présidium ». Celui-ci, composé de quelques personnes acquises au nouveau régime, élargissait constamment ses prérogatives. Cela s'effectuait progressivement, au moyen de modifications des statuts syndicaux (adoptés « à l'unanimité » par des délégués triés sur le volet), voire par des décisions autoritaires. De cette façon, on aboutit à supprimer en fait l'autonomie des fédérations. Dans le même temps, les attributions de l'appareil central, des unions départementales et locales s'accroissaient. Des permanents,

<sup>5</sup> Le journal communiste de Varsovie *Głos Ludu (La Voix du Peuple)*, du 15 avril 1947.



« instructeurs syndicaux » employés par la centrale, imposaient les directives de celle-ci aux fédérations, voire aux syndicats particuliers où ils se rendaient fréquemment. La bureaucratie battait son plein. Voici comment l'organe de la C. G. T. tchécoslovaque, *Praces*, (4 novembre 1949) s'efforçait de justifier cette situation :

« La politique syndicale fut dirigée d'une manière strictement centralisée. Ce système a été pleinement justifié pendant les années qui ont suivi la libération. Seule, une direction forte et unie pouvait défendre les intérêts de la classe ouvrière. »

Les communistes de la Commission centrale polonaise expliquaient le même état de choses d'une manière plus hypocrite :

« Face à la pénurie de militants actifs, une grande partie des travaux préparatoires (au congrès) incombait à la Commission centrale. Aussi, ses représentants de la section d'organisation participaient à la préparation des congrès nationaux des différentes fédérations, aidaient à l'élaboration des statuts et des règlements, ainsi qu'au choix d'une direction fédérale appropriée; ils donnaient des conseils et apportaient leur soutien en vue de combattre des déviations idéologiques. »<sup>6</sup>

5. *Mise au pas des comités d'entreprises.* — Dès que les travailleurs se rendirent compte de leur impuissance, face à un appareil syndical bureaucratisé et dominé, en haut, par les communistes, ils essayèrent de se défendre sur le plan des comités d'entreprises. C'est donc contre ceux-ci que les dirigeants staliniens s'attaquèrent aussitôt.

D'abord, lors des élections à ces comités, ils substituèrent à la votation par listes (présentées par les salariés de l'entreprise) le vote par candidats isolés. Le procédé, comme on s'en doute, aboutit à affaiblir les comités d'entreprises. Ajouté à d'autres manœuvres, il permit ensuite de faire de cette institution un des échelons inférieurs de l'organisation syndicale.

Cette transformation, effectuée dans toutes les démocraties populaires, fut commentée par le journal *Rude Prawo*, organe du Parti communiste tchécoslovaque (du 4 novembre 1949) comme un perfectionnement :

« Les comités d'entreprises, qui sont devenus des organismes beaucoup trop lourds et inamovibles et qui se sont éloignés de la vie réelle, seront supprimés et remplacés par des comités d'ateliers. »

6. *Pléthore d'activistes syndicaux.* — Les communistes au pouvoir, les organisations qu'ils avaient créées et qu'ils soutenaient furent grassement subventionnées. Ainsi, les présidiums des centrales syndicales disposaient de ressources importantes qui provenaient : 1<sup>o</sup> des cotisations syndicales (le montant de la cotisation mensuelle égale deux heures de travail) ; 2<sup>o</sup> d'une partie du fonds des salaires, attribuée au titre d'« activité culturelle et éducative » ; 3<sup>o</sup> des subventions

---

<sup>6</sup> Compte rendu de la Commission centrale des syndicats, Varsovie, 1949, p. 125.

d'Etat <sup>7</sup>. Grâce à cet avoir, les organisations syndicales ont pu entretenir un nombre considérable de permanents, dits « activistes », chargés de diffuser les consignes de la direction et de surveiller les syndiqués.

En effet, les cadres d'activistes augmentent sans cesse pour atteindre dans différents pays du glacis soviétique les chiffres que voici :

Tchécoslovaquie (1950)	500 000,	soit un activiste sur 7 syndiqués
Pologne (1952) . . .	600 000,	» » » » 7 »
Bulgarie (1952) . . .	160 000,	» » » » 5 »

Ce personnel pléthorique, bénéficiant de maints privilèges, jouit également de l'immunité au même titre que les parlementaires et les fonctionnaires en exercice de fonction <sup>8</sup>.

Cette conquête des syndicats, échelonnée sur plusieurs années, s'accompagnait d'une tactique, aussi habile que perfide. Au début, immédiatement après les hostilités, les gouvernants ont su tirer partie du dévouement des travailleurs qui, avec un admirable élan, se mirent à construire le pays dévasté par la guerre. Rien n'aurait pu arranger mieux les communistes. Aussi, ne cessaient-ils, dans des appels pressants et onctueux, de demander aux ouvriers de nouveaux efforts. A ces appels, ils ajoutaient des théories de leur crû, exprimées sous forme des décrets qui faussaient les objectifs des organisations syndicales et viciaient le mouvement ouvrier tout entier. Ensuite, avec une insistance croissante, ils s'employèrent à expliquer aux classes laborieuses que l'Etat populaire se chargeait de leur défense. Par conséquent, disaient-ils, il n'était point nécessaire que les organisations ouvrières se tiennent à l'écart de l'appareil gouvernemental, ou qu'elles préconisent l'indépendance syndicale. Tout le contraire : les syndicats devenaient le principal soutien de l'Etat. La centrale polonaise le proclama dans cette formule :

« Les syndicats doivent changer de fond en comble leur attitude à l'égard de l'Etat. Jusqu'en 1944, c'était un Etat capitaliste... où l'on pratiquait l'exploitation capitaliste et l'oppression politique. Dans les nouvelles conditions, les syndicats soutiennent l'Etat et le gouvernement... en tant que leur Etat et leur gouvernement <sup>9</sup>. »

<sup>7</sup> Le *compte rendu* précité de la Centrale syndicale polonaise contient dans son rapport financier pour l'année 1946, côté recettes :

2. Subventions pour l'activité coopérative . . . . .	1 002 090 zlotys
3. Subventions pour la culture physique et les sports . . . . .	1 957 856 »
4. Pour les dépenses consécutives au referendum populaire . . . . .	5 000 000 »

Le budget de l'activité culturelle et éducative fait état, côté recettes :

1. Rentrées de l'industrie : 0,5 % du Fonds des salaires . . . . .	94 533 143 zlotys
2. Subventions du gouvernement . . . . .	1 952 000 »

<sup>8</sup> Cf. *Le Petit Code pénal* (polonais), décret du 16 novembre 1945, article premier, clause 2.

<sup>9</sup> *Compte rendu de la Commission centrale syndicale*, Varsovie, 1949, p. XVII.



Luka, ministre roumain des finances, résuma la même idée d'une manière plus lapidaire :

« Nos syndicats doivent défendre les intérêts de l'Etat. »

Mettre en application une telle théorie ne fut guère facile. Les travailleurs s'y sont opposés à plusieurs reprises par des grèves, particulièrement en 1946 et 1947 (en Pologne, en Tchécoslovaquie, en Hongrie). Cependant l'appareil « d'hommes armés » était déjà suffisamment au point pour faire régner l'ordre...

C'est au cours des années 1948 et 1949 que les organisations syndicales subirent une modification radicale, aussi bien sur le plan idéologique et politique que dans leur structure. Elles sont devenues un des nombreux rouages du parti, une ramification de l'Etat auprès des masses laborieuses. Il est évident que les objectifs que ces deux puissants organismes leur assignent diffèrent essentiellement de ceux d'avant-guerre ou de ceux poursuivis actuellement par les organisations syndicales des pays libres.

Ce qui nous amène à la seconde partie de cette étude.

## II. Le rôle des syndicats dans les démocraties populaires

Le rôle des syndicats en U. R. S. S. et dans les pays dits satellites fut déterminé par deux conceptions, celle de Lénine et celle de Staline.

Dans son ouvrage, *Le Grand Commencement*, Lénine constate que « malgré tout le progrès de la civilisation et de la démocratie bourgeoise, l'énorme majorité des travailleurs des républiques le plus évoluées, le plus civilisées et le plus démocratiques reste une masse ignorante et abrutie d'esclaves ».

Staline, dans *Les Problèmes du léninisme*, définit le Parti communiste comme « la forme la plus élevée de l'organisation de classe du prolétariat » groupant « les meilleurs éléments de la classe ouvrière... les meilleurs hommes ». Le parti est en outre pour lui « la meilleure école des dirigeants de la classe ouvrière ».

Ces deux affirmations, étroitement liées entre elles (l'une comme l'autre d'ailleurs inexactes au point de vue historique et sociologique) sont à présent constamment évoquées dans les pays de l'Europe centrale et orientale. Elles constituent le dogme, un dogme tabou, appliqué par les communistes à l'égard de toute organisation, laquelle doit nécessairement être « une courroie de transmission entre le parti et les masses ».

C'est donc entre « les meilleurs hommes de la classe ouvrière » et « la masse ignorante et abrutie d'esclaves » que se situe l'activité, dite syndicale.



Calquée sur le modèle soviétique<sup>10</sup>, cette activité s'exprime dans les démocraties populaires par l'application des trois directives: 1° Les syndicats constituent la principale courroie de transmission entre le parti et les masses; 2° Les syndicats sont l'école du socialisme; 3° Les syndicats forgent les cadres.

Les jalons du nouveau « syndicalisme » posés ainsi, voyons quels en sont les résultats.

### 1. Annexion des syndicats par le parti

Le premier des principes ci-dessus entraîne la sujétion complète et aveugle des organisations syndicales au Parti communiste.

C'est ainsi que les statuts syndicaux hongrois, entrés en vigueur en 1950, stipulent: « Les syndicats de Hongrie fonctionnent sans équivoque sous la direction du Parti des travailleurs hongrois<sup>11</sup>. »

Les statuts bulgares proclament la même conception:

« Les organisations syndicales doivent travailler sous la direction du Parti ouvrier bulgare<sup>12</sup>. »

Les résolutions adoptées au deuxième congrès de la centrale polonaise, en juin 1949, ont reconnu, dès 1949, la subordination de celle-ci au Parti communiste:

« Les syndicats poursuivront leurs objectifs et accompliront leurs tâches sous la direction idéologique et politique du Parti ouvrier unifié<sup>13</sup>. »

Désormais, les organisations « syndicales » recevront, par voie hiérarchique, tous les mots d'ordre, tous les slogans idéologiques, moraux et émotifs, toutes les revendications, du Bureau politique, le seul organisme communiste habilité à prendre des décisions.

### 2. Subordination à l'Etat

Dans ce nouveau système, le rôle essentiel incombe à l'appareil syndical, organisme centralisé, dont le but est de « mobiliser les masses pour la lutte tendant à réaliser les tâches de l'Etat<sup>14</sup>. »

<sup>10</sup> «Lors de la réorganisation des syndicats, nous avons suivi l'exemple soviétique reposant sur le principe du centralisme démocratique» (*Nepszava*, organe central du P.C. hongrois, du 18 décembre 1950). — «Les expériences ainsi que l'exemple de la magnifique activité des syndicats soviétiques, gloire et orgueil du mouvement syndical international, doivent aider les syndicats polonais dans leur travail» (résolution du 2<sup>e</sup> congrès de la C.G.T. polonaise, dans *Zwiazkowiec* [*Le Syndiqué*] du 15 juin 1949). — «Par rapport au magnifique exemple soviétique, la C.G.T. bulgare a commis de graves erreurs et elle a fait montre de fâcheuses faiblesses» (*Troud* [*Le Travail*], organe de la Centrale syndicale bulgare du 27 mars 1950).

<sup>11</sup> *Szabad Nep*, organe central du Parti communiste hongrois, du 25 novembre 1950.

<sup>12</sup> *Troud* (*Le Travail*), organe de la centrale bulgare, du 27 septembre 1951.

<sup>13</sup> *Zwiazkowiec* (*Le Syndiqué*), organe syndical polonais, du 15 juin 1949.

<sup>14</sup> *Ibidem*.

Parmi celles-ci, l'accroissement accéléré de la production constitue l'objectif numéro un.

Ainsi, en Pologne: « Les syndicats ont pour tâche de mobiliser l'initiative et l'activité des travailleurs manuels et intellectuels pour exécuter et dépasser les plans de production <sup>15</sup>. »

En Hongrie: « Les syndicats rassemblent les masses laborieuses autour du parti et les mobilisent en vue d'accomplir et de dépasser les plans de production <sup>16</sup>. »

Dans cette course au rendement, l'émulation au travail, considérée comme le moyen le plus efficace, devient le leitmotiv de la propagande syndicale. Les citations ci-dessous en disent assez long en la matière.

« L'émulation au travail est organisée et dirigée directement par les syndicats qui doivent la populariser et élever son niveau. Le mouvement syndical à tous les échelons est responsable de l'émulation <sup>17</sup>. »

Le Conseil général bulgare ne dit point autre chose lorsqu'il proclame: « Il faut étendre le nouveau système de travail à l'ensemble de la classe ouvrière et liquider les abus consécutifs à l'application du faux stakhanovisme; il convient donc d'augmenter la productivité, d'améliorer la qualité, de réaliser des économies, de renforcer la discipline du travail, de diminuer le prix de revient. Les syndicats, secondant les directions d'entreprises, doivent établir en détail la production, le rendement et la productivité de chaque brigade et de chaque travailleur, en vue du plan économique en cours. Tous les salariés seront obligatoirement munis de carnets de travail <sup>18</sup>. »

Comme on est bien loin des objectifs que le mouvement syndical avait professés dès le début de son existence! Mais il y a bien mieux encore en démocraties populaires, où l'on érige en principe ce que les travailleurs avaient toujours combattu, à savoir:

« Les organisations syndicales doivent aider avec plus d'énergie les organismes économiques d'Etat à populariser la rémunération aux pièces, à la prime, laquelle crée des possibilités d'une juste rétribution et incite à accroître le rendement ainsi qu'à améliorer la qualité et à combattre le gaspillage <sup>19</sup>. »

Certes, parmi de nombreuses consignes le congrès de la centrale syndicale « charge les organisations syndicales à participer activement à la fixation du taux de salaires et des normes techniques cor-

<sup>15</sup> *Zwiazkowiec (Le Syndiqué)*, organe syndical polonais, du 15 juin 1949.

<sup>16</sup> *Szabad Nep*, du 25 novembre 1950.

<sup>17</sup> *Zwiazkowiec*, organe syndical polonais, du 15 juin 1949.

<sup>18</sup> *Troud*, organe syndical bulgare, du 27 mars 1950.

<sup>19</sup> *Zwiazkowiec* du 15 juin 1949.



rectes dans toutes les branches de la production ». Cependant, ceci reste habituellement dans le domaine des vœux pieux, même lorsqu'il y a bonne volonté de la part des activistes syndicaux <sup>20</sup>. En pratique, l'amélioration des conditions du travail ou le rajustement des salaires sont le dernier souci des syndicats.

Cet état de faits, propre à toutes les démocraties populaires, a été ouvertement reconnu par l'organe syndical tchécoslovaque, au lendemain du congrès de la centrale de décembre 1949 :

« Nous n'avons pas réussi à résoudre le problème des salaires des techniciens et des spécialistes. La question des traitements des fonctionnaires et des appointements des employés est également loin d'être réglée... La C. G. T. a trop négligé la protection du travail et de la santé, de même que la sécurité des travailleurs <sup>21</sup>. »

### 3. Ecole du conformisme

Les syndiqués — en commençant par les activistes <sup>22</sup>, petits, moyens et supérieurs pour en arriver jusqu'à certains dirigeants — sont élèves du bureau politique. Si au moins ces élèves étaient formés dans une bonne école ! Il n'en est rien : L'enseignement qu'on leur donne présente tout ce qu'il y a de plus suranné. En effet, il consiste : 1<sup>o</sup> à « extirper » certaines notions et 2<sup>o</sup> à inculquer des principes fixes et inébranlables. Cette attitude des staliniens témoigne à la fois de la méfiance et le mépris des oligarques du parti à l'égard des « hommes simples », comme à l'égard des aspirations, des revendications et des idées que ces derniers pourraient avoir.

Il est évident que cette « école du socialisme » n'a d'autre but que l'éducation des travailleurs dans le sens d'un conformisme le plus absolu. Les communistes l'avouent d'ailleurs eux-mêmes :

« Nous nous trouvons actuellement en présence du problème de l'éducation, ou plutôt de la rééducation des travailleurs qui sont en Pologne populaire chargés d'un énorme fatras de préjugés petits-bourgeois. Les constatations de Lénine sur le travail socialiste ont pour nous une grande importance, car elles démontrent la nécessité de supprimer les survivances de l'ancienne conception bourgeoise du

---

<sup>20</sup> Et cela, parce qu'il existe dans ce système plusieurs « lois » implacables qui s'y opposent. La première de celles-ci notamment dit que « les bas salaires mobilisent au travail, alors que les hauts salaires démobilisent ». Aussi, est-il interdit aux directions d'usines d'enfreindre la discipline financière. Les « normes élevées » de production en sont une autre : l'initiative de les rectifier incombe aux activistes syndicaux. D'autre part, l'appareil syndical n'exerce aucune influence sérieuse sur la répartition du fonds des salaires.

<sup>21</sup> *Tvorba* du 28 décembre 1949.

<sup>22</sup> Expression, dont on use et abuse à chaque occasion pour désigner les masses laborieuses.



monde et mettent en relief la difficulté que cela représente pour l'esprit humain <sup>23</sup>. »

Cette « rééducation » consiste, comme nous l'avons mentionné précédemment, à transplanter les méthodes et les habitudes, pratiquées en U. R. S. S., dans les pays de l'Europe centrale. Or, pour certains de ces pays — non seulement pour la Tchécoslovaquie mais aussi pour la Pologne et la Hongrie — où la classe ouvrière a toujours été plus évoluée qu'en Russie, et où elle possédait un niveau matériel et culturel de vie supérieur à celui des Russes, cette imitation se traduit par la régression sociale.

#### 4. De la surveillance à la délation

Un appareil syndical renforcé et agrandi, hiérarchisé et bureaucratique veille sans répit à ce qu'aucune manifestation spontanée ne se produise chez les militants de base. En fait, dans les syndicats des démocraties populaires il n'y a pas de place aux idées, aux revendications, aux aspirations des syndiqués eux-mêmes. La direction centrale en dispose à son gré par le truchement de ses nombreux activistes de différents degrés.

Les membres de comités d'entreprises et les hommes de confiance (responsables syndicaux d'un groupe de 15 à 25 personnes), c'est-à-dire les activistes de l'échelon inférieur, sont formés dans des stages spéciaux, organisés par les communistes, pour devenir de parfaits surveillants des travailleurs. Et comme cette formation ne donne pas toujours les résultats escomptés, les équipes d'activistes sont renouvelées tous les ans, et cela dans des proportions de 70%, 85% et au-dessus. Car on doit régulièrement remplacer les hommes qui, au contact quotidien des salariés, subissent leur pression et cessent d'accomplir avec le même zèle la tâche de surveillants.

Par contre, c'est à ce menu fretin que l'on demande le plus. Sans parler de leur devoir principal, qui consiste à « mobiliser » constamment les travailleurs pour les objectifs imposés par le parti et l'Etat, ils sont également chargés d'épier les « ennemis de classe » — ou tout simplement les ouvriers récalcitrants — de les dénoncer, de les accuser de différents méfaits (tels que l'absentéisme ou la fainéantise, les malfaçons ou les avaries de la production, etc...).

En régime totalitaire, la délation est un des importants facteurs de l'exercice du pouvoir. R. Zambrowski, un des secrétaires du Parti communiste polonais, l'a précisé en ces termes :

« Il ne s'agit pas seulement de critiquer les directeurs et les chefs d'entreprises ; il faut aussi critiquer son frère, l'ouvrier qui se trouve encore sous une influence étrangère <sup>24</sup>. »

<sup>23</sup> *Trybuna Ludu (La Tribune du Peuple)*, organe central du Parti communiste polonais, du 22 avril 1950.

<sup>24</sup> *Trybuna Ludu*, organe central du Parti communiste polonais, du 9 mai 1950.

La même consigne a été donnée en Tchécoslovaquie :

« Nombreux sont ceux qui n'ont pas encore compris que tout citoyen a le devoir d'aider la police dans son travail. Porter à la connaissance de la police délits et crimes, ce n'est pas une dénonciation, ce n'est pas quelque chose d'immoral, mais c'est bel et bien une obligation et un devoir patriotique et civique <sup>25</sup>. »

Il est évident que ce « devoir », la délation, s'impose davantage encore à tout activiste... Sa « promotion sociale » en dépend.

\*

Ayant à traiter des organisations syndicales des démocraties populaires, nous n'avons présenté qu'un des nombreux secteurs du régime totalitaire. Or, dans tous les secteurs les idées-clichés rigides sont transmises, de haut en bas ; partout, il existe la même « mobilisation des masses » pour les tâches indiquées par le parti et par l'État, la même surveillance soupçonneuse à ce que ne se manifeste aucun acte spontané, ennemi numéro un du système, fût-ce sous une forme bénigne. Toute la vie sociale organisée est si complètement remplie par le puissant appareil d'État qu'il ne reste plus le moindre espace libre de son contrôle. Et c'est uniquement pour garder les apparences que l'on maintient la différenciation entre le parti, l'administration et les organisations dites « sociales ». En fait, le macrocosme tout entier est étatisé.

Mais la vie en société comporte, à côté des superstructures organisées et inorganisées, sa propre infrastructure, son microcosme, toujours en mouvement, toujours changeant. C'est ici précisément que, sous la pression des conditions, se crée une attitude spontanée, faite d'opinions et d'aspirations communes. Voilà ce qui présente un grave danger pour les communistes. De notre temps, il est relativement facile à un État de dominer les superstructures sociales. Il lui est déjà plus difficile d'exercer un contrôle policier serré sur celles qui demeurent inorganisées. Mais il lui est tout à fait impossible de paralyser l'infrastructure sociale. Ainsi pour les communistes qui ne peuvent que condamner celle-ci à une existence illégale, donc encore plus dangereuse pour eux.

Ces quelques remarques générales permettent de comprendre qu'en dépit du système minutieux qui entoure tout travailleur d'un filet de soupçons, de pressions, d'intimidations et de chantages, les staliniens n'ont en réalité dominé ni la classe ouvrière, ni la paysannerie, ni les autres groupes sociaux. En effet, dans son ensemble, la population reste réfractaire à la pénétration communiste en profondeur.

---

<sup>25</sup> *Rude Pravo*, organe central du Parti communiste tchécoslovaque, du 2 septembre 1949.



La résistance des travailleurs, observée dans toutes les démocraties populaires — certes, sous une forme et avec une tension différentes, selon le tempérament, la structure économique et sociale de chacun des peuples — a déjà dépassé son stade primitif, celui d'une opposition partielle et passive. Aujourd'hui, la résistance présente tous les traits d'une action de masses, menée d'une façon intelligente et ingénieuse. Ainsi, la lutte contre les plans économiques sape quotidiennement les fondements de l'économie stalinienne. Or, c'est en affaiblissant ces plans, instruments de leur économie, que l'on éloigne la réalisation des buts politiques des communistes et que l'on rapproche le moment de la libération.

Nous avons tracé en lignes très générales la résistance des travailleurs et des populations vivant derrière le rideau de fer, problème que le cadre de cette étude ne nous permet guère de développer davantage. Certes, il n'est pas facile d'analyser ce phénomène: placé dans des conditions entièrement nouvelles, il se manifeste sous une forme secrète mais générale. Cependant, en ce moment, il se profile très nettement, frappe par son envergure et son importance, dépassant les frontières des démocraties populaires.

Il serait particulièrement souhaitable qu'en Occident ce phénomène soit apprécié à sa juste valeur, avec toutes les conséquences théoriques et pratiques qu'il comporte pour aujourd'hui et pour demain.

## Bibliographie

*Agenda de poche suisse 1953*, français-allemand, 66<sup>e</sup> année, 200 pages, 12 × 16,3 cm. Exécution moderne et soignée, couverture en cuir artificiel noir avec deux poches latérales; carnet à spirale, crayon. Imprimé et édité par la maison *Büchler & Cie*, à Berne. Se trouve dans toutes les librairies et papeteries. — Un travail précis et exact est à la base de toute entreprise. A cet effet, l'Agenda de poche suisse est un aide des plus précieux. Ce calendrier de poche, d'une présentation soignée, recouvert de simili-cuir noir — ce qui en fait en même temps un portefeuille pratique — paraît en deux langues (français-allemand réunis dans la même édition); il se distingue par l'ordonnance claire et concise de son contenu qui lui assure un succès grandissant dans tous les milieux. Comme précédemment, les 12 pages qui font face au calendrier mensuel rendront constamment possible un aperçu général des sessions, conférences, cours et rapports notés et prévus pour chaque mois des années 1953 et 1954.

*Une Province qui n'en est pas une*. Par C.-F. Ramuz. Editions Rencontre, Lausanne. — La collection des œuvres de C.-F. Ramuz, lancée il y a un an par les Editions Rencontre, poursuit vaillamment son chemin. Elle offre au public la conférence faite à Paris par C.-F. Ramuz en juin 1938 sous le titre «Une Province qui n'en est pas une» à l'Association internationale des écrivains de langue française. Le tout est habillé d'un joli costume typographique dû à l'Imprimerie Jaunin.